



HAL
open science

Licence professionnelle Management du patrimoine immobilier et mobilier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management du patrimoine immobilier et mobilier. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02038329

HAL Id: hceres-02038329

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038329v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management du patrimoine
immobilier et mobilier

de l'Université d'Evry-Val-
d'Essonne - UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management du patrimoine immobilier et mobilier

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150007583

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT d'Evry, département *Génie thermique et énergie* (GTE).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Management du patrimoine immobilier et mobilier* vise à former des managers spécialisés dans la gestion de patrimoine immobilier, dans des domaines variés chauffage, nettoyage, contrats d'assurance, qui nécessitent une coordination rigoureuse, un dialogue avec les utilisateurs, la négociation avec les fournisseurs. La licence est plutôt orientée vers la maintenance technique d'un patrimoine immobilier, ce qui la différencie de formations environnantes.

Ouverte en 2003, la formation est proposée essentiellement en apprentissage, et accueille des effectifs de 14 à 25 étudiants par an ; la variation annuelle est donc assez forte. On peut retenir un effectif moyen de 18-20 personnes, 15 % des effectifs étant en formation continue.

Cette spécialité est portée par le département GTE de l'IUT d'Evry et s'appuie sur l'aide administrative et pédagogique du Centre de formation des apprentis, CFA EVE d'Evry. Elle peut être envisagée dans la continuité de formations dispensées à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE (DUT *GTE*, DUT *Gestion des entreprises et des administrations*, DUT *Génie mécanique et productique*, DUT *Techniques de commercialisation*, DEUST *Métiers de l'aménagement et des activités sociales*) et reste ouverte à d'autres publics de DUT (*Génie civil*) et de BTS (BTS *Electrotechnique*, BTS *Professions immobilières*, BTS *Management des unités commerciales*).

Une formation semble proche en termes de compétences attendues (LP *Gestion technique du patrimoine immobilier* de l'IUT de Cergy-Pontoise). D'autres LP ne présentent que quelques recouvrements thématiques (LP *Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments* de l'IUT Sénart/Fontainebleau ; LP *Management et gestion des bâtis* de l'IUT de Ville d'Avray).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le marché professionnel visé (bâtiment) reste porteur, les métiers sont bien identifiés, mais se situent plutôt dans le domaine de l'immobilier que mobilier. Il en va de même pour les contenus qui, s'ils sont globalement plutôt bien construits, ne semblent pas intégrer la dimension management du mobilier. Le périmètre sous-entendu par le titre de la spécialité est donc trop large, il faut le limiter à la dimension immobilière.

Quelques points du programme sont également à revoir, notamment en ce qui concerne les coefficients, et des regroupements de matières quelques peu sibyllins, par exemple le regroupement du gros œuvre, de la comptabilité de gestion et du droit dans une même unité d'enseignement (UE). On ne voit pas quelle peut être la cohérence d'une telle UE, qui mélange des compétences techniques et managériales.

Les volumes de projet tutoré et stages sont satisfaisants, mais il y a un manque de précision quant aux thématiques. Le système de contrôle des connaissances est particulièrement bien détaillé, même si des identités de numérotation d'UE pour des contenus différents posent question.

Au niveau du suivi des diplômés, la faiblesse du nombre de répondants de l'enquête rend difficile l'appréciation. Avec un taux de réponse de 49 %, les enquêtes affichent un taux d'insertion ne dépassant pas les 51 %, ce qui reste faible pour une LP. Les postes occupés par les diplômés correspondent aux objectifs de la formation, mais il semble y avoir une dégradation de l'insertion, avec une progression des poursuites d'études ; cet élément est à vérifier, au vu de statistiques plus récentes que celles fournies.

La formation bénéficie d'un réseau d'entreprises partenaires significatif mais pas de liens avec des organisations professionnelles reconnues. Treize professionnels, dont un PAST, interviennent dans les enseignements à hauteur de 57 % du volume horaire global, ce qui est très satisfaisant et contribue à une bonne professionnalisation de cette formation. Toutefois, le dossier ne précise pas toujours les fonctions occupées par les professionnels impliqués dans la formation. Les professionnels impliqués dans la formation contribuent à la qualité des enseignements dispensés, au suivi professionnel des étudiants, mais aussi à l'actualisation des contenus pour les adapter aux évolutions de la profession dans le cadre d'un conseil de perfectionnement annuel.

L'équipe pédagogique présente un bon équilibre professionnels/académiques, mais la formation repose uniquement sur des professeurs agrégés ou certifiés et des professionnels, aucun enseignant-chercheur n'intervient, ce qui reste préoccupant. La formation semble bénéficier d'une bonne attractivité avec un taux de pression (nombre de candidats rapporté aux effectifs) qui atteint presque 5, mais cette attractivité ne permet pas d'obtenir des effectifs stables. Ces derniers varient entre 14 et 24 étudiants sans qu'aucune précision ne soit donnée dans le dossier. Les BTS *Professions immobilières* constituent l'essentiel du recrutement, les étudiants issus de L2 sont très faiblement représentés et ceux provenant de DUT sont en diminution. La plupart des étudiants sont en contrats d'apprentissage.

Enfin, l'autoévaluation et l'évaluation des enseignements sont quasi-inexistantes.

- Points forts :

- L'alternance (apprentissage) et le nombre de contrats, montrant l'intérêt pour les entreprises et pour les jeunes.
- L'adéquation aux besoins d'emploi.
- Le nombre d'intervenants professionnels et leur implication.
- L'excellent taux de réussite.

- Points faibles :

- Pas de relations avec des organismes professionnels.
- Pas d'implication d'enseignants-chercheurs.
- Un certain nombre d'imprécisions dans le dossier.
- Quelques aspects du programme pédagogique.



- Recommandations pour l'établissement :

Le suivi des diplômés constitue un élément essentiel pour le pilotage et pour le conseil de perfectionnement. Il est vivement recommandé de mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés.

Il serait souhaitable d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs dans la formation pour maintenir un caractère universitaire et favoriser les liens avec la recherche dans ce domaine.

Par ailleurs, il conviendrait de :

- Expliciter la constitution de la carte des LP (on ne voit pas clairement la stratégie de l'établissement) et mettre en évidence les transversalités pouvant exister entre les différentes LP.
- Assurer un meilleur contrôle de l'autoévaluation ; plusieurs imprécisions auraient pu être évitées.
- Redéfinir impérativement le périmètre de l'activité visée en supprimant le terme « mobilier » de l'intitulé du diplôme (déjà notifié lors d'une précédente expertise).



Observations de l'établissement

Evry, le 12 mai 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences professionnelles vague E

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de vos rapports pour les licences professionnelles suivantes :

- Spécialité « gestion de clientèle particuliers » ;
- Spécialité « management des entreprises et de l'hôtellerie et de la restauration » ;
- Spécialité « responsable-adjoint GRH » ;
- Spécialité « management de la qualité : industrie, services, santé » ;
- Spécialité « management du patrimoine immobilier et mobilier » ;
- Spécialité « management de la chaîne logistique » ;
- Spécialité « ingénierie simultanée en conception mécanique » ;
- Spécialité « gestion des systèmes d'information » ;
- Spécialité « ingénierie en méthodes de diagnostic automobile » ;
- Spécialité « efficacité énergétique et énergies renouvelables » ;

Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ces derniers ont été transmis aux responsables des diplômes ainsi qu'aux directeurs de composante concernés qui n'ont pas émis d'observations.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD

